



Le 13 juillet 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Bulletin n°3

Météo du bassin

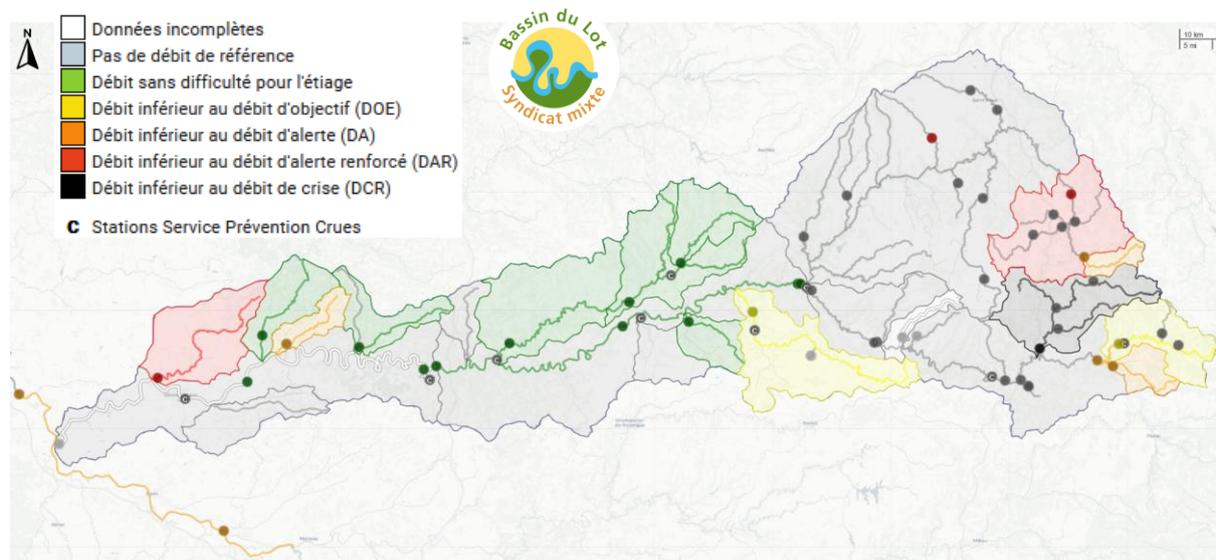
Le bassin du Lot n'a bénéficié d'aucune précipitation ces 7 derniers jours et il en sera de même la semaine à venir. Les températures sont actuellement au-dessus des normales de saison et elles continueront de grimper jusqu'au dimanche 17 ou lundi 18 juillet. Elles devraient descendre légèrement ensuite mais le temps restera sec et chaud.

A titre d'exemple, il est annoncé pour lundi 18 juillet 18°/37°C à Aurillac contre des valeurs normales pour le mois de juillet (période de référence 1981-2010) de 12.2°/24.3° C.

Hydrologie du bassin

La situation hydrologique se dégrade rapidement depuis une semaine et, la baisse des écoulements devrait se poursuivre sur le bassin du Lot. D'ores et déjà, 9 DOE/DOC sont franchis ce jour dont 4 débits d'alerte, 2 débits d'alerte renforcée et 1 débit de crise. *Attention, la station de l'Épie à Oradour est certainement défectueuse et n'est pas comptabilisée ici.*

Les débits du Lot réalimenté diminuent également, ils présentent des valeurs inférieures aux normales de saison, tout en restant au-dessus des débits-seuil. Certains de ses principaux affluents ont d'ailleurs vu leurs seuils franchis, c'est le cas de la Lède à Casseneuve, de la Thèze à Boussac et du Dourdou à Conques.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 13 juillet 2022

<http://laviedelariviere.bassinulot.fr>



Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consigne de réalimentation n°4 à Entraygues-aval du lundi 11 juillet 2022 : 10 m³/s

Consigne de réalimentation n°5 à Entraygues-aval du mercredi 13 juillet 2022 : 12 m³/s

Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	7-juill.	8-juil.	9-juil.	10-juil.	11-juil.	12-juil.	13-juil.	14-juil.	15-juil.
Consigne SMBL à Entraygues	10	10	10	10	10	10	10	10	12
QNR* à Entraygues	6.9	6.4	6.3	6.2	6.2	5.9	5.8	↘	↘
Droits conventionnels cumulés	4 309 000	5 135 000	5 975 000	6 824 000	NC	NC			
Volume cumulé déstocké	832 000	1 139 000	1 461 000	1 791 000	NC	NC			
Entraygues-aval (EDF)	15.1	16.2	12.0	11.8	11.7	11.8			
Entraygues-Roquepailhol	13.6	14.8	12.0	11.8	11.8	11.8			
Faycelles	18.9	16.2	12.2	11.7	11.5	11.5			
Cahors-Lacombe	20.4	19.4	18.7	16.1	15.9	16.4			
Coutet (EDF)	19.1	23.7	22.1	17.9	17.6	16.4			
Aiguillon-Ville**	24.2	26.3	23.8	23.4	19.2	18.3			

*Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du Qnr effectué par le partenaire EDF

** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

RETENUES utiles au soutien d'étiage	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	13 juillet 2022	727,71	+1,71	-0,11
Sarrans	630	13 juillet 2022	634.39	+4,39	-1,25
Maury	583,5	13 juillet 2022	583.92	+0,42	+0,16
Castelnau	410,5	13 juillet 2022	413.08	+2,58	+0,03

Source : EDF

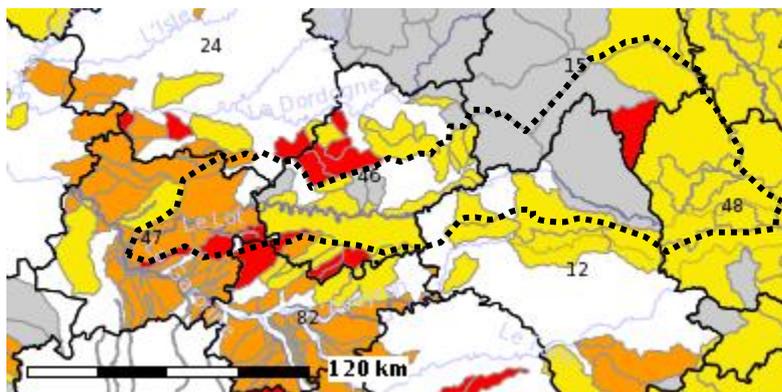
Soutien d'étiage de la Colagne

Le soutien d'étiage de la Colagne a débuté le 7 juin par des lâchers à 260 l/s. Depuis le 11 juillet, le débit sortant de la retenue de Charpal est fixé à 300 l/s alors que le débit moyen journalier mesuré à la station de la Colagne à Le Monastier [Pins-Moriès] était de 499 l/s (inférieur au débit de crise).

Pour mémoire, le soutien d'étiage s'opère sous contrôle du point nodal de la Colagne à Le Monastier [Pin-Moriès] dont le DOE est fixé à 665 l/s depuis l'entrée en vigueur du SDAGE Adour-Garonne 2022-2027.



Arrêtés de restriction des prélèvements au 13 juillet 2022



 Bassin versant du Lot

Source :

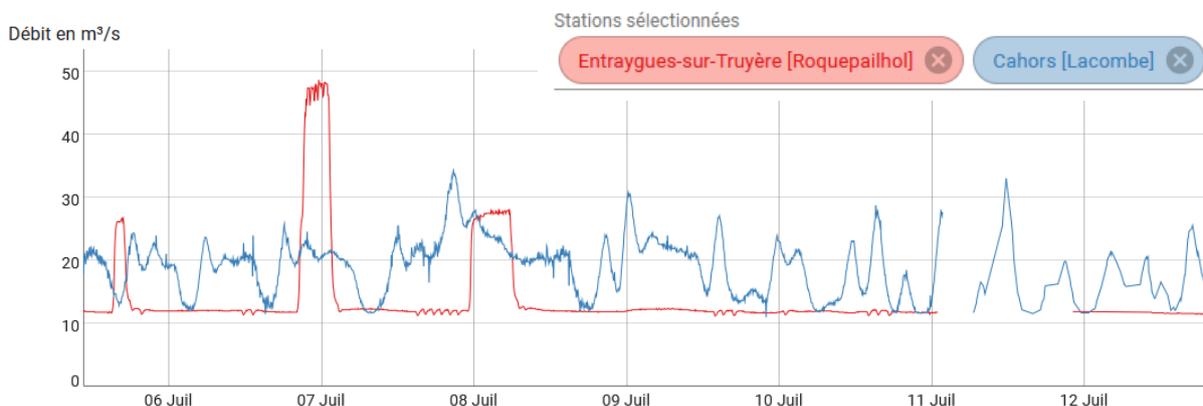
<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/public/carteDep.jsp>

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les prélèvements pour l'irrigation agricole sont conséquents depuis une semaine et concernent toutes les cultures (exception faite de la betterave). De fortes valeurs d'ETP sont annoncées ces prochains jours, elles nécessiteront certainement d'accroître les arrosages.

D'autre part, les activités touristiques (navigation, baignade, ...) sont importantes sur le bassin du Lot en ce début d'été. La navigation est ouverte sur certains tronçons du cours d'eau Lot, dans les départements de l'Aveyron, du Lot et du Lot-et-Garonne depuis les mois d'avril ou mai selon les secteurs.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**) et à **Cahors** (courbe en **bleu**) du 6 au 12 juillet 2022

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère, observée à Entraygues-sur-Truyère, était modérée la semaine passée. Hormis trois éclusées de faible amplitude, le débit est stable (autour de 12 m³/s).

A la station de Cahors, les débits varient fortement au pas de temps horaire. On observe des diminutions répétées proches du débit objectif d'étiage (12 m³/s) suivies d'un retour aux valeurs initiales (autour de 20 à 30 m³/s). Ces variations sont à même de perturber les usages, notamment la navigation. **Attention, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.**



Prochain bulletin : jeudi 21 juillet 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau

o.kneur@valleedulot.com et contact@valleedulot.com

05 65 53 53 18

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot>

<http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<http://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>